

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE
DATE D'ÉMISSION : 22/05/2018 - 12:18

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Musée du quai Branly

Correspondant : Mme Laura Godinho, Musée du quai Branly, 222 rue de L'Université, 75007 Paris, tél. : 01 56 61 70 00, télécopieur : 01 56 61 71 38, courriel : laura.godinho@quaibrantly.fr

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Loisirs, culture et religion

Objet du marché : Prestations de fourniture et d'installation des équipements de signalétique dynamique du musée du quai Branly - Jacques Chirac

Type de marché de fournitures : Achat

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 34928471

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- L'accord-cadre alloti a pour objet des prestations de fourniture et d'installation des équipements de signalétique

dynamique du musée du quai Branly - Jacques Chirac.

Le lot 1 concerne des prestations de maintenance du logiciel de gestion et formation. Le lot 2 concerne le renouvellement, l'installation et la maintenance des équipements de signalétique dynamique. Les descriptifs des deux lots sont détaillés dans les pièces du dossier de consultation.

- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Chaque lot de l'accord-cadre alloti est monoattributaire

et rémunéré par :

-une part forfaitaire dont les prix sont issus d'un prix global et forfaitaire conformément à la décomposition du prix

global et forfaitaire, propre à chaque lot;

-une part à commandes sur la base des prix unitaires indiqués dans le bordereau de prix unitaires (BPU) propre à

chaque lot.

Les parts à commande de chaque lot sont conclues sans montant minimum et sans montant maximum.

Elles sont estimées, sur toute la durée des accords-cadres, reconductions comprises à :

-20 000 euro(s) HT pour le lot 1

-100 000 euro(s) HT pour lot 2.

Prestations divisées en lots : oui

Possibilité de présenter une offre pour tous les lots

Durée du marché ou délai d'exécution : 12 mois à compter de la notification du marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

L'accord-cadre alloti est financé sur le budget de l'établissement public du musée du quai Branly - Jacques Chirac.

Le paiement des factures/acomptes et du solde sera effectué par virement administratif sur un compte bancaire ou

postal. Le délai de paiement est fixé à trente (30) jours à compter de la réception de la facture par l'établissement

public du musée du quai Branly - Jacques Chirac. Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement

principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel

les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit (8) points.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : La forme juridique du groupement choisie pourra être le groupement d'entreprises solidaire ou conjoint.

Le groupement pourra être conjoint à la condition que les membres du groupement s'engagent à exécuter des prestations détaillées et précisées dans l'accord-cadre et que le mandataire du groupement soit solidaire de chacun

des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la personne publique.

Conformément

à l'article 45 - V) du décret n°2016-360, la personne publique interdit aux candidats de présenter leurs offres en page 2 / 4

agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations

de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 13 juin 2018 à 17 h 00

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2018-MQB-00140-AC-00-00

Renseignements complémentaires : Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable intégralement

et gratuitement sur le site : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

QUESTION DES CANDIDATS

Le pouvoir adjudicateur pourra adresser des renseignements complémentaires aux entreprises au plus tard six (6)

jours calendaires avant la date limite de remise des offres. (Délai compté à compter de la date d'envoi des renseignements aux candidats par le musée). Les candidats souhaitant obtenir des renseignements complémentaires, peuvent le faire uniquement par courriel en s'adressant en temps utiles afin que la personne publique puisse répondre au plus tard six (6) jours avant la date limite de remise des offres à l'adresse : [marchespublics@](mailto:marchespublics@quaibranly.fr)

quaibranly.fr Seule la date de réception par le musée du quai Branly - Jacques Chirac fait foi. Aucune demande ne sera prise en compte au-delà de cette date. Aucun renseignement complémentaire ne sera obtenu par téléphone.

MODIFICATION DE DETAIL AU DOSSIER DE CONSULTATION

L'établissement public du musée du quai Branly - Jacques Chirac se réserve le droit d'apporter, au plus tard six (6)

jours calendaires avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié et/ou complété, sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet. Si pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite pour la

remise

des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

NEGOCIATION

Après avoir procédé à l'analyse des offres, le pouvoir adjudicateur négociera avec le ou les candidats les mieux classés de chaque lot. Les négociations seront engagées par courriel à l'adresse que les candidats auront indiquée

à l'article 1 ou 2 de l'acte d'engagement du lot concerné.

VISITE SUR SITE OBLIGATOIRE POUR LE LOT 2

Pour le lot n°2, afin qu'ils puissent prendre la mesure de toutes les contraintes et sujétions induites par l'exécution

de l'accord-cadre alloti et établissent leur prix en toute connaissance de cause, les candidats devront obligatoirement visiter le site où sera exécuté les prestations. Le point de rendez-vous pour toute visite est fixé à l'accueil du musée du quai Branly - Jacques Chirac, au 222 rue de l'Université 75007 Paris. Les candidats devront

s'inscrire auprès du secrétariat de la DMTS (caf-dmts@quaibrantly.fr). Les visites seront possibles jusque six (6) jours avant la date de remise des offres. Pour accéder au site, les candidats devront se munir d'une pièce d'identité.

Il sera délivré aux candidats, un certificat de visite qu'ils devront joindre à leur offre. Le candidat reconnaît avoir apprécié, du fait de cette visite, toutes les difficultés inhérentes au site existant

CRITERE D'ANALYSE DES OFFRES

POUR LE LOT 1

Critère du Prix : 60 points

Critère de la valeur technique : 40 points

POUR LE LOT 2:

Critère du Prix : 40 points

Critère de la valeur technique : 55 points

Critère environnemental : 5 points

PROCEDURES DE RECOURS

Tribunal Administratif de Paris, 7, rue de Jouy, F-75181 Paris Cedex 04. Courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr -

Téléphone : 01 44 59 44 00 Télécopie : 01 44 59 46 46

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22 mai 2018

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être

obtenus : Service juridique, courriel : marches-publics@quaibrantly.fr

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, 75181 Paris cedex 4, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, 75181 Paris cedex 4, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr

Nature et désignation des lots :

Lot(s) 1 Maintenance du logiciel de gestion de la signalétique et formation

Maintenance du logiciel de gestion de la signalétique et formation

C.P.V. - : Objet principal : 50300000

Lot(s) 2 Renouvellement, installation et maintenance des équipements de signalétique dynamique

Renouvellement, installation et maintenance des équipements de signalétique dynamique

C.P.V. - : Objet principal : 34928471

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3261440**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

BOAMP Publication intégrale

Département : 75 - Paris